

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU DOUBS

COMMISSION SPORTIVE

Compte-rendu de la réunion du 7 février 2020

| Liste de présence - commission sportive du 7 février 2020 | | | |
|---|-----------------------|---------|---------------|
| | | Présent | Absent excusé |
| Membres extérieurs | Claude CHOFFAT | X | |
| | Bernard MOUREAU | X | |
| Membres du CD 25 | Chantal FRACHEBOIS | X | |
| | Jean-Louis DEQUAIRE | X | |
| | Rémi BOUDAUX | X | |
| | Jean-Philippe BLAUDET | | X |
| | Rémi BOUDAUX | | |
| | Philippe CATTELET | X | |
| | Pierre FOSSAERT | X | |
| | Pascal MAUGAIN | X | |

Le Président de la Commission sportive Jean-Louis DEQUAIRE ouvre la séance à 16 heures.

 **CHAMPIONNAT DES CLUBS**

• **NATIONAL**

- Jean-Louis DEQUAIRE indique que les 2 équipes du VESONTIO (1 en championnat féminin et 1 en championnat national open 3) se sont maintenues en 2019 et participeront à ces championnats en 2020.

• **RÉGIONAL**

- Chantal FRACHEBOIS indique les équipes composant ce championnat à 2 divisions :
 - CRC OPEN 1 : 5 équipes du CD 39, 2 du CD 70 et 1 équipe du CD 25 (VALENTIGNEY) ;
 - CRC OPEN 2 : 3 équipes du CD 39, 2 du CD 70, 1 du CD 90 et 2 du CD 25 (PONT DE ROIDE et MORTEAU) ;
 - CRC FÉMININ : 3 équipes du CD 25 (2 de la PFC et 1 de PONTARLIER), 3 du CD 39 et 2 du CD70.

• **DÉPARTEMENTAL**

○ Jeu provençal

Le championnat de 1^{ère} division se finit le dimanche 9 février et celui de 2^{ème} division le week-end des 15 et 16 février. Ce championnat a la particularité de se dérouler exclusivement au boulodrome du

ROSEMONT. La commission constate qu'il a été difficile cette année de trouver les clubs qui gèrent les journées et tiennent la buvette. Elle remercie vivement les Président des clubs ainsi que celui du district de Besançon et tous les bénévoles qui ont bien voulu assurer ces missions. Post réunion, un échange initié par Chantal FRACHEBOIS avec Philippe CATTELET a porté notamment sur qui doit payer les frais d'arbitrage. Ce point particulier sera revu avec l'ensemble des membres du CD 25 lors de la prochaine réunion du Comité le 21 février 2020. Cette année, la Côte d'Or organise un championnat des clubs de jeu Provençal. Cela permettra, après organisation de rencontres de qualification dans le second semestre 2020 entre les 2 meilleurs de chacun ces deux championnats, d'envoyer le vainqueur de ce qualificatif au championnat de France des clubs de jeu provençal.

○ Pétanque

▪ Open

Jean-Louis DEQUAIRE donne le nombre d'équipes pour chaque division du championnat OPEN :

- 1^{ère} division : 8 équipes ;
- 2^{ème} division : 16 équipes (5 du Pays de Montbéliard, 7 du district de Besançon et 4 de celui du Haut Doubs) ;
- 3^{ème} division : 37 équipes soit 5 de plus qu'en 2019 (10 du Pays de Montbéliard, 14 du district de Besançon et 13 de celui du Haut Doubs). 5 groupes ont été constitués. En 2021, 5 équipes descendront de 2^{ème} en 3^{ème} division et chaque équipe finissant 1^{ère} de son groupe de 3^{ème} division montera en 2^{ème} division.

▪ Féminin

Rémi BOUDAUX indique que, pour le championnat féminin, 14 équipes sont inscrites pour 2020 soit 2 de plus qu'en 2019. 2 groupes seront formés et la finale entre les deux vainqueurs de chacun des groupes aura lieu dans un lieu et à une date restant à déterminer.

▪ Vétérans

Pierre FOSSAERT indique lui aussi une augmentation du nombre de clubs inscrits au CDC vétérans : 45 contre 39 en 2019. Après échanges entre les membres de la commission, Pierre enverra un mail post-réunion aux Présidents de MORTEAU et VILLERS LE LAC concernant l'inversion de rencontres le 9 juin pour la 1^{ère} et 2^{ème} division à MORTEAU - pour le groupe 5 de 2^{ème} division - et le 8 septembre à VILLERS LE LAC.

Vu le nombre d'équipes inscrites, il est décidé de constituer en 2021 une 3^{ème} division.

La 1^{ère} division sera toujours constituée de 8 équipes et la 2^{ème} division de 16 équipes réparties dans deux groupes de 8.

La constitution de la 2^{ème} division en 2021 sera réalisée de la manière suivante :

- les trois premiers de chaque groupe, soit 15 équipes ;
 - + le meilleur 4ème des 5 groupes sachant que, parmi ces équipes, 2 monteront en 1ère division et seront remplacées par 2 de 1ère division qui descendent.
 - Les 2 équipes montant en 1^{ère} division seront déterminées à l'issue d'une phase finale opposant après tirage intégral :
 - les équipes premières des 5 groupes de 2^{ème} division accompagnées des 3 meilleurs deuxièmes de ces 5 groupes. Ces équipes seront remplacées par les 2 descendant de 1^{ère} division.
- La rencontre aura lieu le 22 septembre dans un lieu restant à déterminer.

COUPE DE FRANCE

Pascal MAUGAIN indique que 27 équipes se sont engagées en 2020 contre 16 en 2019. Le Président le félicite car il est à l'origine de cette augmentation importante par ses actions entreprises lors de l'AG du CD 25 à VILLERS LE LAC, notamment la prise des inscriptions dès la fin de l'AG. Cette augmentation permettra de qualifier un club de plus pour les tours interzones (3 au lieu de 2 en 2019). Le 2^{ème} tour départemental de qualification, dont la date butoir est le 22 mars, verra s'opposer les 14 équipes issues du 1^{er} tour. Un cadrage sera nécessaire pour ramener le nombre d'équipes à 6 pour le 3^{ème} tour départemental (vendredi 8 mai). La date butoir de cette rencontre unique a été fixée au 30 avril : Pascal MAUGAIN informera les deux clubs concernés après le 2^{ème} tour.

Tous les points inscrits à l'ordre du jour de cette réunion ayant été traités, le Président de la commission sportive, Jean-Louis DEQUAIRE, clôt la séance à 18h15.